

Direction Générale des Enseignements
DAPPEN
1, avenue des Frères Carcopino
BP G4 - 98848 Nouméa Cedex

Direction de l'Enseignement de la
Nouvelle-Calédonie
Service pédagogique
19 avenue du Maréchal Foch
BP M2 - 98849 Nouméa Cedex

Nouméa, le 1^{er} juillet 2025

le Directeur Général des Enseignements,
la Directrice de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie,

à Mesdames et messieurs les responsables des Directions de
l'enseignement et de l'éducation des Provinces,
Madame la directrice et monsieur le directeur d'institut de formation,
Mesdames et messieurs les inspecteurs pédagogiques,
Mesdames et messieurs les formateurs,
Mesdames et messieurs les directeurs des EPENC,

Objet : Orientations et priorités territoriales du plan de formation continue 1^{er} et 2nd degré public,
Direction Générale des Enseignements et Direction de l'Enseignement de la Nouvelle-
Calédonie

La **formation initiale, continuée et continue** des personnels demeure un levier essentiel pour soutenir le développement professionnel individuel et collectif, avec pour finalité de garantir à chaque élève un environnement d'apprentissage de qualité, propice au savoir et au bien-être, et de favoriser une insertion réussie dans la société.

En cohérence avec le *schéma directeur de la formation continue des personnels du ministère de l'Education nationale 2026-2029 (MENH2516757C)* ainsi que la mise en œuvre des orientations du *Projet Educatif de la Nouvelle-Calédonie*, le plan de formation initiale, continuée et continue des personnels a pour ambition d'être un levier au service du développement professionnel des individus et des collectifs, afin d'offrir à chacun de nos élèves un espace de savoir et de bien-être, de garantir l'accès de toutes et tous à une éducation de qualité, à une insertion réussie dans la société.

La déclinaison annuelle du *plan de formation continue 2026* contribuera à une mise en œuvre du *schéma directeur de la formation continue des personnels du MEN* tout en restant contextualisé aux enjeux du service public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie.

Dans la continuité des actions engagées, sont maintenus les axes structurants des plans de formation antérieurs, tout en faisant évoluer certaines priorités d'intervention.

Ainsi, la consolidation des apprentissages fondamentaux demeure une priorité, avec la poursuite des formations inscrites en mathématiques et en français. Ces actions ont pour objectif d'outiller les enseignants afin d'améliorer la qualité des enseignements, d'ajuster les pratiques aux besoins des élèves, et de renforcer les apprentissages de base, dans une logique de réussite pour tous. Cette orientation s'inscrit également dans une logique de croisement entre enseignements.

En parallèle, l'éducation à la santé scolaire devient un enjeu renforcé, à travers l'intégration plus systématique d'une éducation à l'égalité filles-garçons.

Enfin, dans un contexte d'évolution des usages pédagogiques, l'éducation au numérique reste un levier de transformation important. En 2026, une attention particulière sera portée à l'acculturation progressive à l'intelligence artificielle (IA) dans les pratiques d'enseignement et dans le développement professionnel des personnels, afin de permettre une appropriation critique, éthique et pédagogique de ces nouveaux outils.

Axe I – Garantir la réussite des élèves, l'épanouissement des enfants et des jeunes par la qualité de l'enseignement et la complémentarité des temps éducatifs

- Renforcer la formation des équipes pédagogiques et éducatives, consolider leurs pratiques professionnelles, notamment sur les contenus didactiques et pédagogiques étayés et validés par la recherche, pour viser la réussite scolaire de tous.
- Former les enseignants aux pédagogies et didactiques efficaces en français et en mathématiques.
- Renforcer les compétences des enseignants à la conduite de classe.
- Actualiser les connaissances et renforcer les pratiques des enseignants dans les différentes didactiques disciplinaires en y intégrant l'éducation aux médias et à l'information.
- Déployer un continuum de formation pour accompagner l'entrée dans le métier.
- Monter en compétence tous les personnels pour un accès aux concours et aux certifications.
- Impulser des dynamiques de coopération, développer des collectifs apprenants.
- Consolider les apprentissages des fondamentaux et ainsi prévenir l'innumérisme, l'illettrisme et l'illectronisme. La poursuite des formations inscrites dans les plans mathématiques et français.

Axe II – Assurer la sécurité, favoriser le bien-être et la santé des élèves et la qualité de vie et des conditions de travail des agents

- Promouvoir un climat scolaire serein, sans violence ni harcèlement ainsi que des conditions de travail permettant l'épanouissement professionnel des agents, facteur d'attractivité et de fidélisation et un environnement scolaire favorable à la santé.
- Former les équipes éducatives aux stratégies promotrices de santé et de bien-être, en particulier à l'éducation affective, relationnelle et à la sexualité.
- Former les agents aux stratégies favorisant la lutte contre le harcèlement scolaire et la prévention des violences, à la protection de l'enfance, à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et à l'égalité entre les filles et les garçons.
- Former les agents aux protocoles de gestion des crises et des violences ainsi qu'au secourisme et aux premiers secours en santé mentale.
- Veiller à la santé et à la qualité de vie au travail des agents et les former, notamment les encadrants, à la sécurité au travail.

Axe III – Coopérer pour une école inclusive, accessible et ouverte à tous

- Former à une meilleure prise en compte des situations de handicap et renforcer la formation sur la politique éducative sociale et de santé en faveur des jeunes et de la réussite scolaire des élèves.
- Former les enseignants et les personnels éducatifs à la conception universelle des apprentissages des élèves ainsi qu'à la réponse aux besoins éducatifs particuliers.
- Former les acteurs éducatifs à la coopération avec les familles et partenaires de l'école, dont les acteurs médico-sociaux.
- Promouvoir les approches pédagogiques positives et valorisantes pour redonner confiance aux élèves.
- S'appuyer sur l'analyse des pratiques professionnelles pour améliorer les apprentissages des élèves.
- Favoriser l'engagement et la persévérance scolaire (lutter contre le décrochage scolaire).

Axe IV – Impliquer chaque agent en tant qu'acteur des transitions écologique et numérique au service de la transformation de l'éducation et de l'administration

- Initier les équipes pédagogiques aux usages pédagogiques de l'intelligence artificielle, dans une logique d'acculturation et de développement professionnel.
- Former les agents y compris les personnels d'encadrement à la cybersécurité et à la protection des données.
- Développer la formation à l'intelligence artificielle (généraliste et autres) et à son usage raisonné.
- Déployer la formation aux enjeux de la transition écologique.
- Déployer un continuum de formation pour accompagner l'entrée dans le métier.
- Enrichir l'offre de formation par les apports du numérique (plateforme M@gistère). Former aux enjeux de l'éducation au développement durable et renforcer le rapport à la science.
- Développer des pratiques professionnelles écoresponsables et optimiser l'organisation du travail.

Axe V – Transmettre et faire vivre les valeurs de la République et les principes généraux de l'éducation et du service public

- Développer une conception partagée de ces valeurs de l'école républicaine, avec des actions de formation portant sur les droits et les devoirs des agents publics, le respect du principe de laïcité, de la déontologie, de l'égalité professionnelle et de la diversité.

Au-delà de ces cinq axes, le Plan de formation 2026 s'efforcera de répondre aux demandes émanant des établissements, en soutenant les initiatives locales de formation continue, au plus près des besoins du terrain.

La directrice de l'enseignement
de la Nouvelle-Calédonie



Christelle VARNEY

Le vice-recteur, directeur général des
enseignements de la Nouvelle-Calédonie



Didier VIN-DATICHE